

## **Publications des départements et des offices de la Confédération**

---

### **Initiative populaire fédérale «pour une assurance de base minimale et des primes d'assurance-maladie abordables (initiative <miniMax LAMal>)»**

#### **Expiration du délai**

---

La Chancellerie fédérale fait savoir que l'initiative populaire fédérale «pour une assurance de base minimale et des primes d'assurance-maladie abordables (initiative <miniMax LAMal>)», publiée dans la Feuille fédérale du 9 janvier 2001 (FF 2001 4), ce qui a marqué le début de la récolte des signatures, n'avait toujours pas été déposée à la Chancellerie fédérale en date du 9 juillet 2002, accompagnée du nombre de signatures requis par la constitution. En vertu des art. 69, al. 4, et 71, al. 1, de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (RS 161.1), le délai imparti pour la récolte des signatures a donc expiré sans avoir été utilisé.

23 juillet 2002

Chancellerie fédérale